



**Rubrique:** Concordats

**Sous-rubrique:** Appel aux créanciers lors d'un concordat/assemblée des créanciers

**Métadonnées:** KABVD - 30.06.2020  
SHAB - 26.06.2020

**Numéro de publication:** NA03-0000000468

**Canton:** VD

**Entité de publication:**

Thierry Zumbach, Rue de Cossonay 192, 1020 Renens VD

**Sur mandat de:**

ABATTOIR REGIONAL, AVENCHES, SOCIETE COOPERATIVE

## Abattoir régional, Avenches, société coopérative

### Débiteurs:

Abattoir régional, Avenches, société coopérative

CHE-115.907.903

Route de la Plaine 64

1580 Avenches

### Indications sur l'assemblée des créanciers

30.06.2020, 14:00 heure

c/o: Commissaire au sursis

Rue de Cossonay 192

1020 Renens

L'assemblée des créanciers du 30 juin 2020 à 14 heures est annulée.

Une nouvelle convocation sera adressée aux créanciers ultérieurement.

### Remarques juridiques:

Les créanciers sont invités à annoncer leurs créances (valeur à la date du sursis concordataire provisoire) par écrit au point de contact en communiquant au commissaire les moyens de preuve dans le délai indiqué. Les créanciers qui ne signalent pas leurs créances ou qui le font en retard sont exclus des délibérations relatives au concordat.

Publication selon l'art. 300 LP.

### Point de contact:

Thierry Zumbach

Rue de Cossonay 192, P.O.B. 7800, 1002 Lausanne

1020 Renens VD